

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
http://ageconsearch.umn.edu
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

ANNE MONTENACH, Espaces et pratiques du commerce alimentaire à Lyon au XVII^e siècle

Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, 415 p.

Le livre d'Anne Montenach est passionnant, tant par la richesse de son matériau que par les multiples pistes qu'il propose au lecteur soucieux de comprendre le fonctionnement d'un marché. A l'évidence, l'auteur a su tirer parti d'un fonds d'archives, semble-t-il rare, mais surtout d'une bonne stratégie de lecture de ces documents. Sortant des archives des communautés de métiers qui ne livrent finalement que l'organisation idéelle ou officielle du commerce, Anne Montenach s'est centrée principalement sur les archives de Police et les inventaires après décès. A partir d'une multitude de cas individuels, de micro-affaires, allant des insultes échangées sur le marché entre commerçants, au riverain incommodé par l'odeur de viande ou de poisson dans sa rue, en passant par le client malhonnête cherchant à se soustraire à son crédit chez le boulanger, ce livre permet de décrire la pratique quotidienne du commerce à Lyon au XVII^e siècle. Cette stratégie documentaire permettant de mieux cerner ce monde social méconnu vient partiellement compenser la quasi absence de sources sur l'activité des petits commerçants, constat qui court jusqu'à nos jours où l'archivage des entreprises reste concentré sur la très grande entreprise.

La vision qui s'en dégage est alors celle d'une incroyable complexité et diversité puisque nombre de lieux et d'acteurs jusqu'alors invisibles resurgissent. Le commerce ne semble jamais tenir là où on lui décrète un lieu, sur les marchés ouverts ou couverts ou dans les boutiques des commerçants statutaires. Avec roulottes, boutiques en bois ou juste leur bras, une cohorte de marchands ambulants, forains, particuliers, femmes, enfants, auxiliaires de commerce ou travaillant pour eux-mêmes, envahissent les rues, places et ponts de la ville comme les arrières des cours d'immeubles ou les devantures de boutiques et d'ateliers. Ils investissent la rue dont chacun semble pour un temps pouvoir s'approprier l'usage, luttant contre l'idée toujours plus affirmée d'un espace public contrôlé par les autorités, en dernier recours par le Roi. Une même catégorie de commerces recouvre finalement des pratiques très éclatées, un boucher vendant tout aussi bien des produits de rôtisserie ou d'épicerie, empiétant sur les monopoles des autres métiers - tout en criant à l'injustice quand d'autres empiètent sur ses propres monopoles – quand il ne se déclare pas en multi-activités. Les femmes, « travailleuses de l'ombre » car devenues juridiquement invisibles par les règles du mariage, réapparaissent par l'intermédiaire des sources policières. Elles se situent au cœur de la structure de ces commerces familiaux. Le commerce se glisse partout où les acteurs estiment pouvoir tirer un bénéfice ou développer leur stratégie de survie économique et déborde très largement les commerçants des communautés de métiers.

L'ouvrage propose une série d'éléments pour tenter de mieux cerner quelles peuvent être l'ambition et l'efficacité du contrôle par les autorités du marché face à une telle nébuleuse marchande. C'est sans doute là un des points les plus riches du livre qui devrait engager une somme de réflexions sur la règle ou le contrôle politique des marchés. En effet, l'énonciation d'une règle est très loin de pouvoir jouer directement sur le marché. C'est bien plus la dynamique entre la production sociale de règles, présentées ici comme une négociation entre pouvoirs ¹, et la difficulté de les appliquer, voire le plus souvent leur détournement, qui se

¹ Notables, consulat, communautés de métiers et représentants locaux de la monarchie... Là encore l'auteur se garde d'en rester au pouvoir nominal du roi pour comprendre plus largement la complexité de la décision publique, tenue par ce qu'elle nomme les infra pouvoirs pris dans un jeu ici inextriqué d'influences et de connivences.

situe au cœur des fondements sociaux du contrôle (ou du peu de contrôle) de l'économie. Par exemple, les prix sont fixés pour favoriser l'approvisionnement de tous. Ce contrôle des prix est contourné par la présentation de produits au prix non fixé et, surtout, par le jeu sur la qualité ou sur la mesure. De même, l'accès au marché est organisé par catégories, les particuliers et les pauvres passant avant les bourgeois et les artisans. Ces derniers envoient alors leurs femmes, enfants ou domestiques pour s'approvisionner plus tôt et à meilleur prix. Les autorités tentent également de contrôler l'espace par la création de marchés. Ce sont alors les abords des marchés qui constituent des zones d'attraction privilégiées. Les commerçants à l'extérieur échappent au droit de place et forment ainsi une concurrence directe déloyale pour ceux qui sont à l'intérieur. Plus fondamentalement, les autorités municipales assoient de plus en plus leur pouvoir au cours du siècle (police urbaine, contrôle de l'espace public). En traquant les empiètements sur d'autres métiers, les prête-noms, les forains et les petites combines, pour garantir des communautés de métiers par ailleurs de plus en plus fermées, elles font basculer dans l'illégalité tout ceux qui sont exclus de ces métiers. Les femmes et les forains, en particulier, produisent alors une large économie illégale, renforçant plus que ne réglant le problème initial. Nous rejoignons, sur ce point, les travaux conduits en sociologie économique par Alessandro Stanziani (2003) ou Antoine Bernard de Raymond (2004) sur le marché illusoirement performé par la règle énoncée, mais constamment remodelé par la réappropriation des normes juridiques. De même, ces résultats incitent à discuter les travaux d'une veine importante de sociologues autour de Neil Fligstein (1996) sur le contrôle politique et institutionnel du marché. Les archives de police permettent de saisir cette fuite du contrôle efficient du marché ou des marchés. Elle est d'autant plus saisissante que les normes qui guident l'action des autorités sont elles-mêmes contradictoires, prises d'un côté par le souci d'institutionnalisation des métiers par l'attribution de champs de compétences et, de l'autre, par la volonté de tenir le rôle de père nourricier de la ville. En supposant que les autorités aient le pouvoir de limiter le marché au seul commerce officiel, elles risqueraient fort de se retrouver devant des révoltes de grande ampleur en supprimant cette économie informelle de survie qui nourrit les pauvres. L'action publique sous la Monarchie est elle-même contrainte par la légitimité de ses actions au regard de ses missions premières, dont le peuple est partie prenante. La pratique de l'action publique à l'échelle d'une ville, tolérante à l'égard d'une économie informelle pourtant officiellement combattue, est certainement beaucoup plus utile pour saisir l'éventail des possibles du gouvernement économique que les détails des décisions monarchiques. Finalement, et c'est alors l'envers ou l'implicite de cette étude, en s'attardant sur les cas de contournement des règles, elle néglige leur réalisation effective. En effet, les autorités parviennent bon an mal an à l'approvisionnement de la ville sans subir de révolte. Ou alors, faut-il considérer que ce que les autorités ne parviennent pas à contrôler pleinement, le marché finit par le combler? Ce n'est pas le propos de l'auteur, mais la question de l'efficience des marchés versus leur contrôle reste posée. Il faudrait alors comparer d'autres types de commerce que l'alimentation pour saisir les divers modes et normes de contrôle des marchés sous l'Ancien Régime.

L'un des résultats majeurs de ce travail réside dans le fait de ne pas opposer l'espace et les acteurs de l'économie officielle à ceux de l'économie informelle. L'une et l'autre sont moins en concurrence que complémentaires et interdépendantes. Non seulement les acteurs au cœur de l'économie instituée ne cessent de contourner les règles dont ils réclament la réalisation pour leur propre monopole, mais de plus, ils fournissent directement l'économie informelle, en vendant par exemple à bas prix leurs produits périmés dans la rue, ou en produisant deux

types de pains, le premier pour la boutique, le second non « marqué » avec une qualité inférieure de grains, voire des mélanges frauduleux, pour la rue... Dès qu'une crise économique ressurgit, c'est toute cette économie parallèle qui prend de l'ampleur pour parvenir à nourrir ceux dont les moyens ne permettent pas ou plus d'accéder au marché institué. C'est là une des limites des sources consultées, dont l'auteur a pleinement conscience : la faible visibilité de la clientèle de chacun des types de commerces permet difficilement de classer les marchés par catégories sociales. Cette hiérarchisation sociale des marchés serait à articuler avec la place des pauvres dans la société religieuse et charitable d'Ancien Régime.

Un autre point fort de ce travail concerne la compréhension de ce que peut être une économie de face-à-face, en opposition à une économie de la longue distance. En effet, le face-à-face engage la présence physique des acteurs et bascule rapidement dans le corps-à-corps. La violence dans les rapports commerciaux est fréquente, insultes et coups marquent l'échec des éternelles négociations. Les marchandages sur la quantité, la qualité, les mesures et même les prix sont omniprésents dans cette économie où le crédit est une des formes de la durée, de la mémoire, des transactions économiques. Ce recours généralisé au crédit dans l'Europe préindustrielle, noté par d'autres auteurs auparavant (Fontaine, 2004), interroge nécessairement le sociologue de l'économie contemporaine. En effet, le crédit et son corollaire, le problème public du surendettement, toujours présentés comme inventions de la société de consommation – d'ailleurs, l'auteur parle de manière anachronique de crédit à la consommation, mais comment en parlaient les acteurs eux-mêmes? -, ont été monopolisés à la fin du XX^e siècle par les institutions bancaires et financières. Comment fonctionnait le crédit aux commerçants qui, à l'échelle historique, reste très largement dominant sur le crédit bancaire ? C'est là une autre piste de l'ouvrage. La place centrale de la réputation - véritable capital social des commerçants - est une constante des travaux sur le crédit fondé sur les réseaux sociaux dans des économies où l'évaluation formelle, à distance, des acteurs du marché est impossible, où le recours à un tiers, la justice (et non la banque, bien sûr), improbable. Un des points les plus stimulants est sans doute l'analyse du passage de l'oral à l'écrit, marqué ici par l'usage des tailles et des livres de caisse dans les manières de compter. L'étude de ces outils matériels de la mémoire des relations à crédit serait à prolonger à partir de quelques cas de commerces particulièrement bien documentés. L'ouvrage renseigne finalement assez peu sur les liens entre clients et commerçants et bascule trop rapidement dans des considérations générales, relatives à une « économie de la confiance », ou à une économie encastrée ou enchâssée dans la morale sociale. La notion d'encastrement telle que développée par Marc Granovetter (1985) mériterait d'être mieux contextualisée. De même, le mot 'confiance' clôt prématurément l'analyse, agissant un peu magiquement pour réguler les comportements, sans savoir sur quoi la confiance se fonde. Ne vient-il pas ici masquer l'absence de données sur ce qui se joue sur ces marchés marqués par une forte interconnaissance des interactants? Timothy Guinnane (2005) a montré qu'il importe de couper la notion de confiance de toute indétermination moralisatrice ou, tout au moins, positive, qui mélange deux processus : d'un côté, la place de l'interconnaissance comme moyen de collecter de l'information sur la solvabilité des acteurs et, de l'autre, la possibilité de contrôler dans le temps les remboursements. Ici, le vocable de confiance adoucit les relations sociales et sur-personnalise l'échange économique, à la fois en dissolvant les rapports de force plus systématiques entre commerçants et clients et, surtout, en masquant les institutions sociales. Celles-ci sont pourtant visibles par les codes de présentation, les normes

de comportement propres à un groupe d'appartenance, normes à travers lesquelles les interactants du marché se reconnaissent pour s'engager dans une relation économique évidemment incertaine. Le concept de confiance, utilisé trop mécaniquement pour comprendre les marchés de face-à-face aussi bien en histoire qu'en anthropologie, mériterait une définition plus serrée, centrée sur les institutions sociales communes partagées que les acteurs du marché reconnaissent dans leurs interlocuteurs. De même, une confrontation plus nourrie à la littérature grandissante sur le thème du crédit en sciences sociales devrait enrichir les développements futurs.

L'introduction de l'ouvrage note l'intérêt neuf des historiens, à la suite des économistes, anthropologues et sociologues, pour les phénomènes sociaux au cœur de l'échange. On ne peut que s'en réjouir, tant l'étude de cas proposée ici se révèle d'une extrême richesse et permet d'ouvrir l'analyse à des marchés jusqu'alors peu documentés.

Gilles LAFERTE INRA, UMR 1041, CESAER, Dijon

Bibliographie

- Bernard de Raymond A. (2004) La construction d'un marché national des fruits et légumes : entre économie, espace et droit (1896-1995), *Genèses* 56, 28-50.
- Fligstein N. (1996) Markets as politics: A political-cultural approach to market institutions, *American Sociological Review* 61, 656-673.
- Fontaine L. (2008) L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle, Paris, Gallimard, 437 p.
- Granovetter M. (1985) Economic action and social structure: The problem of embeddedness, *American Journal of Sociology* 91(3), 491-510.
- Guinnane T.W. (2005) Trust a concept too many, Working paper 907, Economic Growth Center, Yale University.
- Stanziani A. (2003) Action économique et contentieux judiciaires. Le cas du plâtrage du vin en France, 1851-1905, *Genèses* 50, 71-90.